



**CONFÉRENCE
DES NATIONS UNIES
SUR L'Océan
NICE, FRANCE 2025**

Distr. générale
6 février 2025
Français
Original : anglais

**Édition 2025 de la Conférence des Nations Unies
visant à appuyer la réalisation de l'objectif
de développement durable n° 14 : conserver
et exploiter de manière durable les océans, les mers
et les ressources marines aux fins du développement
durable**

Nice (France), 9-13 juin 2025

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour de la Conférence

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection des deux présidents.
3. Adoption du règlement intérieur.
4. Adoption de l'ordre du jour de la Conférence.
5. Élection des membres du Bureau autres que les présidents.
6. Organisation des travaux, notamment constitution des organes subsidiaires, et autres questions d'organisation.
7. Pouvoirs des représentants à la Conférence :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Débat général.
9. Tables rondes Action pour l'océan.
10. Document final de la Conférence.
11. Adoption du rapport de la Conférence.
12. Clôture de la Conférence.

